

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE : QUELQUES EXEMPLES



Côte d'Ivoire

Sources :
Banque mondiale
PNUD
UbiFrance
Ministère de l'agriculture et de la pêche
FAO

CONTEXTE AGRICOLE ET RELATIONS INTERNATIONALES

RÉDACTION JUIN 2009

Principales données	Côte d'Ivoire	France
Superficie du territoire (km ²)	322 500	551 500
Population 2007 (millions)	19,3 (+1,9 %/an)	61,7 (+0,6 %/an)
Indice de développement humain (IDH) 2006	0,431 (166 ^e rang mondial)	0,955 (11 ^e rang mondial)
PIB 2007 (Mds USD)	18,4	2 590 (6 ^e rang mondial)
Taux de croissance du PIB 2007 (%)	1,8	2,2 %
PIB/hab. (USD – chiffre 2005)	953	36 147
Part agriculture dans PIB 2007 (%)	33	2,
Surface agricole (millions ha)	21	30
Balance commerciale 2007 tous secteurs (milliards USD, exports - imports)	Exportations : 8,1 Importations : 6,7 Solde : 1,4	Exportations : 539,7 Importations : 611,4 Solde : -71,7
Balance commerciale agroalimentaire 2006 (Mds €)	Exportations : 2,2 Importations : 0,8 Solde : 1,4	Exportations : 42 Importations : 33 Solde : 9
Exportations agricoles 2008 vers l'autre pays (Mds €)	0,476 (+12,1% sur 2007)	0,197 (+14,8% sur 2007)

Sources : Banque Mondiale, PNUD, UbiFrance

Ce qu'il faut retenir

- La Côte d'Ivoire est un **pays ACP** (Afrique-Caraïbes-Pacifique) non **PMA** (Pays les moins avancés). À ce titre, elle ne bénéficie pas de l'initiative Tout sauf les armes.

- La Côte d'Ivoire connaît une **crise politico-militaire** depuis la tentative de coup d'État opérée par une rébellion armée le 19 septembre 2002. Un accord a été signé le 4 mars 2007 sur un processus de transition devant aboutir à des élections.

- Le **secteur agricole représente 33 % du PIB** de la Côte d'Ivoire et 66 % des recettes d'exportation. Il emploie plus des deux tiers de la population du pays.

- Après une mise en sommeil en 2002, la coopération est relancée avec le pays. **L'agence locale de l'AFD a rouvert en juillet 2008.**

- Le premier tour de l'élection présidentielle est fixé au 29 novembre 2009.

1 - Production agricole

Le secteur agricole de la Côte d'Ivoire représente environ **33 % du PIB et 66% des recettes nationales d'exportation** et il emploie plus des deux tiers de la population active du pays.

Les terres cultivables sont estimées à 21 Mha, soit 65 % de la superficie totale du pays. En 2002, la surface mise en culture représentait 6,9 Mha environ, soit 21 % de la superficie totale du pays et 33 % de la superficie cultivable.

Le secteur agricole a constitué le principal moteur de la croissance ivoirienne depuis l'indépendance jusqu'au début des années 1980, avec le développement spectaculaire des cultures de rente impulsé par l'État.

Les principales cultures d'exportation sont :

- le cacao ;
- le café (les deux filières café et cacao sont associées depuis le début des années 1960 dans une dynamique conjointe) ;
- le coton, principale ressource économique de la région de savane ;
- le palmier à huile ;
- le caoutchouc ;
- la banane et l'ananas.

Il convient également de mentionner la filière sucrière, qui contribue avec le coton au développement économique et social du nord.

La Côte d'Ivoire est le **premier pays producteur mondial de cacao** devant le Ghana, avec environ 1 200 000 t de production, ce qui représente plus de 40 % de la production mondiale. Le secteur contribue pour 10 % à la formation du PIB, les exportations de cacao (fèves et broyats) représentant près de 45 % des recettes d'exportation du pays. Avec une superficie cultivée de 2 Mha, la production cacaoyère occupe 700 000 planteurs et fait vivre 4 millions de personnes, soit le quart de la population ivoirienne. Une dizaine de sociétés dépendant pour beaucoup d'investissements étrangers assurent la majorité des exportations : les groupes américains CARGILL et ADM, la société néerlandaise CONTINAF.

La Côte d'Ivoire est le **premier pays africain producteur de café** (avec environ 200 000 t) ; le premier pays africain producteur de noix de cajou (200 000 t) ; le troisième pays africain producteur de coton (380 000 t). Dans les secteurs tels que la banane, l'ananas, l'hévéa, le palmier à huile, le pays dispose de systèmes de culture performants.

La production de **bananes** d'exportation représente 242 000 t, dont 80 % sont destinées à l'Union européenne. Le gouvernement n'est plus

impliqué dans la production et son rôle se borne à contrôler la situation phytosanitaire des fruits exportés. La majeure partie de la production provient de 65 plantations qui couvrent 5 500 ha et emploient 20 000 personnes. Les principales sociétés exportatrices sont la SCB (une filiale de Dole), Banador (une filiale de Chiquita) et Canavèse. Les producteurs obtiennent un rendement moyen exporté net de 35 t/ha, ce qui place la Côte d'Ivoire parmi les pays performants.

Avec une production actuelle de l'ordre de 150 000 t de sucre fini, la Côte d'Ivoire possède la **première industrie sucrière de la zone UEMOA**. Au nord, deux complexes sucriers (hérités de la SODESUCRE) exploitent la canne sur 20 000 ha environ : SUCAF, filiale du groupe français CASTEL, et SUCRIVOIRE, du consortium ivoiro-mauricien SIFCA/HAREL FRERES LTD. La production est essentiellement dédiée au marché local.

L'industrie sucrière fait vivre entre 50 000 et 100 000 personnes. Seule activité industrielle au nord du pays à l'exception de la filière coton, l'industrie sucrière contribue à fixer les populations locales par les emplois générés et l'implication sociale des deux compagnies.

La Côte d'Ivoire souhaite relancer la **production rizicole**. La production nationale s'élève à 700 000 t (estimation 2007) et le pays a recours à des importations (808 781 t en 2007) en provenance des pays asiatiques afin de satisfaire la demande intérieure.

La pêche

La Côte d'Ivoire dispose de 550 km de côtes maritimes. Le pays est le premier producteur de thon en Afrique et le 6^e mondial. Cependant, le secteur de la pêche est en déclin.

Le poisson joue un rôle important dans l'alimentation des populations, puisqu'il est la principale source de protéines animales du consommateur ivoirien.

Un document de politique et de stratégie de pêche et d'aquaculture est en cours d'élaboration.

2 - Politique agricole

Une mission a été conduite par le Hub de Dakar (structure d'appui au développement rural en Afrique de l'Ouest) en juillet 2005 afin d'informer les acteurs ivoiriens sur les lois d'orientation agricoles élaborées au Sénégal, au Mali et en France. Après un atelier tenu en octobre 2008, la FAO devrait accompagner l'État ivoirien dans un projet de loi d'orientation agricole destiné à définir, dans un contexte de relance post-crise, la politique agricole du pays en tenant compte des objectifs suivants : l'amélioration de la compétitivité, notamment par

l'accroissement de la productivité ; la recherche de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire ; la diversification des productions agricoles ; le développement de la pêche et la réhabilitation du patrimoine forestier.

3 - Échanges commerciaux

À la suite des événements de novembre 2004, de nombreux **responsables d'entreprises, notamment français, ont quitté le pays**, privant l'État ivoirien de recettes fiscales.

Toutefois, la Côte d'Ivoire est le **premier partenaire commercial de la France en zone franc**, et le **quatrième en Afrique sub-saharienne**. Au premier semestre 2008, la France a perdu sa place de premier partenaire commercial (14,4 %) et fournisseur de la Côte d'Ivoire au profit du Nigeria (14,9 % en raison de l'effet pétrole). Elle demeure toutefois son premier client. On dénombrait en 2006 **143 filiales françaises (147 en 2003) qui emploient près de 40 000 personnes et quelque 400 PME françaises** de droit local (les événements de novembre 2004, ont entraîné le départ de plus d'une centaine de PME-PMI françaises, essentiellement de droit local).

En 2008, les **exportations de produits agricoles français** à destination de la Côte d'Ivoire ont connu une **diminution en volume** (310 800 t, soit une baisse de -11,0 % par rapport à 2007) mais une **augmentation en valeur** (197 M€, hausse de +14,8 % par rapport à 2007). Cette hausse en valeur s'explique par l'augmentation conjoncturelle des prix des produits agricoles. Le premier poste pour l'année 2008 est constitué par les exportations de **céréales** (230 000 t, chiffre en baisse de -8,1 % pour une valeur de 51,1 M€, en hausse de +1,4 %). Le deuxième poste en valeur est constitué par les exportations de tabac (49,9 M€, en hausse de +23,3 %).

Pour la deuxième année consécutive, les **importations françaises de produits agricoles et agroalimentaires** en provenance de la Côte d'Ivoire ont connu en 2008 une **diminution en volume** (336 000 t, soit une baisse de -10,2 % par rapport à 2007) mais une **hausse en valeur** (475,8 M€, chiffre en hausse de +12,1 % par rapport à 2007). Les importations de **fruits** constituent le premier poste en tonnage (153 600 t, en baisse de -16,3 %, pour une valeur de 98 M€, en baisse de -17,49 %). Le premier poste de nos importations en valeur est constitué par le **cacao** (213,9 M€ en hausse de +7,2 %, pour un tonnage de 107 500 t, en baisse de -6,6 %).

4 - Accords internationaux

Pays non PMA d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire a paraphé un APE (accord de partenariat économique) intérimaire bilatéral avec l'UE, en décembre 2007, en dehors du cadre régional de négociation. Cet accord a depuis fait l'objet d'une signature, en novembre 2008, faisant de la Côte d'Ivoire le premier État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à conclure avec l'UE.

Dans le cadre de cette nouvelle relation commerciale, la Côte d'Ivoire continuera à bénéficier de conditions préférentielles d'accès au marché européen, en échange d'une diminution progressive des tarifs douaniers sur ses importations en provenance de l'UE sur une période de 15 ans. La couverture de la libéralisation de l'offre de la Côte d'Ivoire atteint 80,8 % des importations de la CE en valeur et 88,7 % des lignes tarifaires sur une période de 15 ans. Au terme des 10 premières années, le pourcentage s'élèvera à 69,8 % en valeur des importations de la CE et à 83,9 % des lignes tarifaires. Tous les secteurs sont couverts.

Au niveau régional, un accord est espéré pour la fin du premier semestre 2009. Il devra prévoir notamment un mécanisme de transition permettant d'intégrer l'APE intérimaire signé par la Côte d'Ivoire, ainsi que celui signé entre l'UE et le Ghana, dans l'accord régional complet englobant les 16 États ouest-africains.

La Côte d'Ivoire est membre de l'OMC depuis 1995. Le pays fait partie à la fois du groupe des pays ACP et du groupe africain en terme géographique. Sur le plan de la négociation agricole, la Côte d'Ivoire appartient au G33 regroupant des PED intermédiaires entre le G20 et les PMA, souhaitant lutter contre l'érosion des préférences. Le principal objectif de la Côte d'Ivoire dans les négociations de l'OMC réside dans le secteur de la banane. Comme le Cameroun, le pays est directement concerné par les discussions à l'OMC sur le contentieux lié à l'application de l'accord banane de juillet 2008 qui oppose l'UE aux pays d'Amérique Centrale et d'Amérique Latine. Soutenu par les autres pays ACP, la Côte d'Ivoire considère que les négociations de l'UE avec les pays producteurs de "bananes dollars" visant à faire baisser le droit à la tonne pour l'accès au marché européen vont contre ses intérêts. Ils demandent ainsi à l'Union de maintenir un droit final le plus haut possible, ainsi qu'une aide européenne à la restructuration du secteur.

5 - Relations bilatérales

France - Côte d'Ivoire

La coopération avec la Côte d'Ivoire était en sommeil depuis 2002. L'AFD avait arrêté toute action en Côte d'Ivoire en raison de la suspension du paiement des arriérés qui lui étaient dus (soit 40 % des arriérés dus par la RCI à l'ensemble des bailleurs de fonds).

Cependant, les perspectives de sortie de crise et le réengagement des institutions de Bretton Woods ont conduit à **relancer la coopération avec la Côte d'Ivoire**. L'agence locale de l'AFD a rouvert en juillet 2008.

ADEPTA et AAFEX

Dans le domaine agroalimentaire, le MAP soutient des démarches partenariales originales fondées sur le transfert d'un savoir-faire associatif au travers des actions menées par l'ADEPTA (Association pour le Développement des Échanges Internationaux des Produits et Techniques Agroalimentaires) et l'AAFEX (Association AFrique agro Export, groupement d'entreprises africaines exportatrices de produits alimentaires créée à Paris en 2002).

L'ADEPTA a organisé une mission d'entreprises en Côte d'Ivoire en novembre 2007.

Quatre entreprises ivoiriennes sont membres de l'AAFEX. Elles interviennent dans les secteurs de l'épicerie, des fruits et légumes frais ou transformés, des farines infantiles, de l'alimentation animale.

L'AAFEX a bénéficié depuis sa création d'un appui financier du MAP qui soutient en particulier le programme qualité de cette association visant à renforcer les démarches de sécurité et qualités des entreprises membres pour leur permettre d'améliorer leurs exportations ●